

Le 7 décembre 2021

Son Excellence
Monsieur António Guterres
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Réunion du Groupe des auditeurs externes, 6 et 7 décembre 2021

1. Le Groupe des auditeurs externes a tenu sa soixante et unième session ordinaire sous forme hybride les 6 et 7 décembre 2021 au Siège de l'ONU à New York. Dans le cadre de ses délibérations, il a examiné les travaux du Groupe technique, qui s'est réuni du 1^{er} au 3 décembre 2021.
2. Le Groupe des auditeurs externes continue de considérer la présente lettre comme un résultat important de ses travaux et comme une occasion de porter à votre attention certains sujets de préoccupation qui vous concernent en votre qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les réponses que vous donnez à ce titre sont importantes, car elles permettent de garantir que les sujets qui préoccupent le plus l'attention voulue dans l'ensemble du système.
3. Tout au long de leurs discussions, les membres du Groupe ont prêté attention aux difficultés et aux circonstances très particulières avec lesquelles l'Organisation a dû composer en raison de la pandémie. Elle a ainsi dû coordonner des efforts humanitaires importants visant à la fois à prévenir la propagation de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les conséquences de la pandémie, tout en continuant à s'acquitter de ses mandats. Le Groupe a donc tenu compte de ce contexte global pour formuler ses observations et recenser les domaines qui favorisent selon lui l'application effective du principe de responsabilité et l'utilisation rationnelle des ressources.

Questions financières

4. Le Groupe des auditeurs externes a entendu des exposés sur l'évolution des normes comptables et de la présentation de l'information financière. Il a noté que plusieurs changements importants apportés aux normes existantes seraient dans les années à venir et qu'ils auraient des conséquences notables sur les entités du système. Il faudra se pencher de près et suffisamment à l'avance sur ces changements si l'on souhaite qu'ils soient appliqués en temps voulu. Comme il s'agit d'un sujet d'importance majeure, il est recommandé que les entités du système soient avisées à temps.

le Groupe doit collaborer avec le Réseau Finances et budget et le Groupe de travail des normes comptables de l'ONU pour savoir comment le système comptable adopter et appliquer de façon cohérente les normes existantes et nouvelles. Cela permettra aux auditeurs externes de contribuer aux discussions et de faire en sorte que les commentaires formulés soient pris en compte avant toute décision finale.

5. Le Groupe a observé que, dans le contexte de la pandémie, les principales hypothèses d'évaluation continueraient probablement de fluctuer. Il a en outre so 4.8 (e)4.(a)4.5y.5

se conformer aux principes de base relatifs à la passation de marchés publics. De nombreux systèmes achats locaux au niveau des bureaux de pays doivent être renforcés.

13. De nombreuses entités ont enregistré à de multiples reprises des retards dans la livraison des fournitures, un problème qui s'est accentué en 2020 et 2021.

14. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les éléments communs des chaînes d'approvisionnement utilisées par les entités du système pour la distribution de l'aide humanitaire. On a vu qu'il fallait moderniser et harmoniser les pratiques de gestion de chaînes d'approvisionnement, réduire les coûts, améliorer l'efficacité et accroître la résilience face à des situations d'urgence comme la pandémie, l'idée étant d'éviter la prolifération des accords et des collaborations interinstitutions que les travaux d'audit réalisés par le Groupe ont en évidence.

Mise en place de services de soutien communs dans le cadre des opérations de l'ONU

15. La réalisation de l'objectif consistant à doter toutes les équipes de pays des Nations Unies de services de soutien communs en 2022 a été reportée à 2024. Comme il l'a déjà souligné dans la lettre envoyée en 2019, le Groupe doit examiner et anticiper l'impact sur les audits externes des futurs services de soutien communs.

16. Il s'agit d'une initiative importante, mais, en l'absence de dispositifs efficaces permettant de documenter et de prouver comment une assurance appropriée a été obtenue lorsqu'une entité agissait au nom d'une autre, il existe un risque de double emploi. Compte tenu des risques potentiels pour l'opinion d'audit, les membres du Groupe devront disposer de suffisamment de temps pour examiner l'impact que tout nouveau dispositif pourrait avoir sur leur stratégie d'audit.

17. Il est donc important que les membres du Groupe soient régulièrement informés de tout fait nouveau concernant la politique relative aux services de soutien communs.

Questions de gouvernance environnementale et sociale concernant l'ONU

18.

s'est tenue récemment. Au vu du rôle plus large de chef de file que joue l'ONU en ce qui concerne le programme d'action pour le climat et de l'exemple qu'elles doivent donner en adoptant de bonnes pratiques, les entités du système